

ACTION URGENTE

NIGER. DES MILITANTS RELAXÉS, DEUX AUTRES DANS L'ATTENTE DE LEUR PROCÈS

Trois militants, Ibrahim Diori, Maïkoul Zodi et Karim Tanko, ont été libérés le 5 octobre après l'abandon de toutes les charges à leur encontre. Détenus depuis près de six mois, ils étaient poursuivis pour « organisation et participation à une manifestation interdite » et « dégradation de biens publics ». Toutes les charges pesant sur Abdourahamane Idé Hassane ont été abandonnées le 19 avril. Il avait déjà été libéré sous caution. Deux autres militants attendent toujours d'être jugés à Zinder.

Ibrahim Diori, d'Alternative Espaces Citoyens, Maïkoul Zodi, coordonnateur national de *Tournons la Page*, et Karim Tanko, président de l'Union des jeunes pour la protection de la démocratie et les droits de l'homme, ont été libérés le 5 octobre après qu'un tribunal a abandonné toutes les charges à leur encontre. Abdourahamane Idé Hassane, qui avait été libéré sous caution après son arrestation, a été acquitté le 19 avril de toutes les charges qui pesaient sur lui. Les trois hommes étaient accusés d'« organisation et participation à une manifestation interdite » et de « dégradation de biens publics ».

Maïkoul Zodi et Abdourahamane Idé Hassane, à travers leurs organisations, ont planifié et organisé une manifestation pour protester contre une loi de finances prévoyant notamment une augmentation des impôts. Le 23 mars, le président de la délégation spéciale (mairie) de Niamey a interdit cette manifestation en invoquant des raisons de sécurité. Ibrahim Diori a lu en public une déclaration d'organisations de la société civile appelant à la tenue de cette manifestation pacifique. Maïkoul Zodi, Abdourahamane Idé Hassane et Ibrahim Diori ont été arrêtés le 15 avril. Karim Tanko, cosignataire de la déclaration en question, a été arrêté le 2 juillet.

Dans la ville de Zinder, à environ 800 km à l'est de la capitale, Niamey, deux militants attendent toujours d'être jugés. Sadat Illiya Dan Malam, coordinateur régional du Mouvement patriotique pour une citoyenneté, a été arrêté le 18 avril et inculpé de « participation à un mouvement insurrectionnel » et de « conspiration contre la sécurité de l'État ». Yahaya Badamassi, coordonnateur régional d'Alternative Espaces Citoyens, a été appréhendé le 25 avril. Il a d'abord été inculpé d'« organisation et participation à une manifestation interdite » et de « destruction de biens publics », puis, en juin, de « participation à un mouvement insurrectionnel » et de « conspiration contre la sécurité de l'État ». Ces deux militants ont été inculpés en lien avec d'autres manifestations contre la loi de finances qui avaient été organisées dans différentes régions du pays.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition les deux militants détenus uniquement en raison de leur travail pacifique en faveur des droits humains et les autres manifestants détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, et à abandonner toutes les charges contre ces personnes ;
- priez-les instamment de veiller à ce que les défenseurs des droits humains et les militants du Niger puissent mener leurs activités en faveur des droits fondamentaux sans restriction illégale ni crainte de représailles.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 NOVEMBRE 2018 À :

Président de la République du Niger

M. Issoufou Mahamadou
Palais présidentiel
Boulevard de la République,
Niamey, Niger
Fax : + 227 20 73 34 30
Courriel : pneniger@gmail.com

Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice et des droits humains et

Garde des sceaux
M. Marou Amadou
Boulevard du Djermaganda BP 466
Niamey, Niger
Fax : +227 20 72 37 77

Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité Publique, de la Décentralisation et
des Affaires Coutumières et Religieuses

M. Mohamed Bazoum
BP 893
Niamey, Niger
Fax : +227 20 72 21 76

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Niger dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 93/18. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr43/8388/2018/fr/>

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

NIGER. DES MILITANTS RELAXÉS, DEUX AUTRES DANS L'ATTENTE DE LEUR PROCÈS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis la présentation au Parlement, en novembre 2017, du projet de loi de finances 2018 (prévoyant, entre autres, une nouvelle taxe d'habitation et une augmentation du prix de l'électricité), des organisations de la société civile font campagne contre ce texte, qu'elles qualifient d'« antisocial », et demandent son abandon. Des manifestations ont lieu depuis novembre 2017.

La loi de finances 2018 a été promulguée en janvier 2018. Des organisations de la société civile ont continué à manifester contre ce texte et à demander sa modification ; elles font valoir que cette loi aura pour conséquence une très forte augmentation du coût de la vie et qu'elle va à l'encontre du droit à un niveau de vie suffisant de nombreuses personnes qui vivent déjà dans la pauvreté. Cinq manifestations pacifiques ont eu lieu depuis novembre 2017 et la sixième manifestation a été interdite.

En mars 2018, des organisations de la société civile ont organisé une marche pacifique pour protester contre la loi de finances 2018, bien que ce rassemblement ait été interdit. La police a utilisé du gaz lacrymogène pour disperser les manifestants, et 23 personnes ont été arrêtées, certaines aux bureaux d'organisations de la société civile, d'autres pendant les manifestations. Un rassemblement public de soutien à la loi a cependant été autorisé en mars 2018.

Un troisième procès contre des défenseurs des droits humains a eu lieu au Niger en moins d'un an. Tous ces procès sont liés à la mobilisation de ces 10 derniers mois contre la loi de finances 2018.

La loi de finances 2019 étant actuellement examinée par les parlementaires, Amnesty International craint que toute nouvelle manifestation anti-austérité ne soit également réprimée par les autorités. Comme en 2018, le budget 2019 proposé par le gouvernement contient des mesures d'austérité et de nouvelles taxes pour les propriétaires de petites entreprises et les ménages à faible revenu.

Noms : Ibrahim Diori, Maïkoul Zodi, Abdourahamane Idé Hassane, Karim Tanko, Sadat Illiya Dan Malam et Yahaya Badamassi
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 93/18, AFR 43/9235/2018, 11 octobre 2018